

Nature Québec accueille positivement l'annonce d'un nouveau type d'aires protégées

Québec, 14 novembre 2019 - Nature Québec accueille positivement l'annonce de la création d'une nouvelle catégorie d'aires protégées au Québec faite ce matin par le ministre de l'Environnement Benoit Charette. Ce nouveau type d'aires protégées s'ajoutera aux outils de conservation actuels (réserve écologique, parc national, réserve de biodiversité) et permettra la conservation de vastes territoires, tout en permettant l'utilisation durable de ressources renouvelables. L'appui de Nature Québec est toutefois sous réserve du contenu des règlements qui accompagneront l'annonce et qui ne sont pas encore connus. Cette nouvelle option de conservation ne remettrait pas en question la pertinence des aires protégées plus strictes. Si elle donne la possibilité au Québec d'atteindre la cible de 17% de son territoire protégé, son réel intérêt devrait être d'obtenir des gains nets en matière de biodiversité.

L'*Union internationale pour la conservation internationale* (UICN) dont est membre Nature Québec travaille présentement à la définition de nouvelles mesures de conservation et à de nouvelles cibles de protection qui permettraient de protéger jusqu'à 30% du couvert terrestre. L'annonce de ce matin semble s'inscrire dans ce processus. C'est d'ailleurs un des moyens qu'il faudra prendre pour faire face à la crise de la biodiversité et au taux de disparition vertigineux des espèces végétales et animales.

Anticosti et ailleurs

Cette nouvelle mesure de conservation pourrait par ailleurs s'appliquer à la partie forestière de l'Île d'Anticosti pour en compléter la protection globale dans le cadre de la candidature de l'île à l' UNESCO. La valeur universelle exceptionnelle qui sera reconnue par l'UNESCO (les formations contenant des fossiles datant de 450 millions d'années) devra quant à elle faire l'objet d'une protection stricte ainsi que sa zone tampon. Cette protection se fera avec les outils légaux actuels. Il en va de même pour les réserves de biodiversité annoncées, dont celle qui couvre le bassin versant de la rivière Jupiter.

« Le nouveau type d'aires protégées pourraient permettre la réalisation d'une foresterie plus écologique faite en fonction des objectifs de conservation et de restauration écologique des habitats fauniques. Il permettra aussi d'innover en matière de gouvernance et d'aménagement multiressources », indique Louis Bélanger, spécialiste des écosystèmes forestiers et coresponsable de la Commission forêt de Nature Québec.

« Ce type d'aires protégées pourrait également permettre sur de vastes portions du territoire québécois, une exploitation des ressources faite en fonction d'objectifs de conservation spécifiques aux enjeux de maintien de la biodiversité, de résilience des écosystèmes et d'adaptation aux changements climatiques », conclut Louise Gratton, présidente de Nature Québec.

-30-

Renseignements:

Gabriel Marquis
Chargé des communications
581-307-8613
Gabriel.marquis@naturequebec.org

À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 80 000 membres et sympathisants et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.
Pour en savoir plus : <http://www.naturequebec.org/>